



MON AGGLO' EN MODE ÉCO



Je roule à l'électrique 

Dossier de presse

1^{er} septembre 2023

CoVe – TRANS'CoVe

DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX COMMUNS

La CoVe dispose depuis 2020 d'un **Plan Climat** lui permettant d'enclencher une véritable dynamique de transition écologique sur son territoire. Son plan d'actions est en marche et s'accompagne d'un soutien à l'ensemble des acteurs pour s'adapter, faire évoluer nos pratiques et nos réalisations pour la préservation de notre cadre de vie.

C'est pourquoi la CoVe a fait le choix de **bus électriques** pour les lignes urbaines de Trans'CoVe, son réseau de transport dont la gestion est confiée depuis 2015 à **Trans'Comtat au titre de délégataire de service public**.

Ainsi, 8 bus électriques sont en service sur le réseau depuis le 24 juillet 2023

sur les lignes urbaines



Les atouts des bus électriques

→ **Enjeux climatiques** (moins d'émission de gaz à effet de serre)

→ **Amélioration de la qualité de l'air**

Le bus électrique n'émet aucun gaz à effet de serre ni polluant atmosphérique type NO_x ou particules fines. Cependant, même si leur bilan carbone n'est pas nul car la production d'électricité peut (selon son mode de fabrication) entraîner des émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone), le bilan carbone d'un bus électrique est à un niveau très bas de pollution.

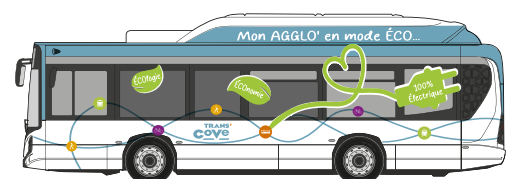
→ **Amélioration de la qualité de vie**

Très peu bruyant, le bus électrique contribue à l'amélioration de la qualité de vie → moins de pollution sonore.



8 bus urbains électriques pour couvrir 40% du kilométrage total de la délégation de service courant jusqu'au 31 décembre 2030

- 533 tonnes/an de CO₂ évitées
- Plus de 4 000 tonnes de CO₂ évitées à l'horizon 2030 pour près de 3,5 millions de kilomètres à parcourir.



Une phase test a été menée en réel courant juillet, pour l'utilisation de ce type de véhicule à la fois par les usagers mais également par les chauffeurs eux-mêmes pour qui il est l'outil de travail



Caractéristiques techniques des bus électriques HEULIEZ

Moteur électrique de 160 KW, batteries haute énergie lithium-io, NMC de 378 kWh.
Longueur du véhicule 10,70m ; largeur 2,33m
Capacité : 80 passagers (22 assis et 58 debout)
Autonomie : 300 à 400 km (variable en fonction de nombreux facteurs)
Temps de recharge maxi : 6 heures



Le soutien de l'État

L'État a accordé un soutien financier de 1 075 000 € pour l'acquisition des 8 véhicules et pour l'électrification (bornes de rechargement) de l'infrastructure/dépôt des bus.



AUTRES NOUVEAUTÉS 2023 DU RÉSEAU TRANS'COVE

- ⇒ La simplification des fiches horaires urbaines (cadencement régulier toute l'année)
- ⇒ Adaptation de dessertes (ex : quartier de la Roseraie/Zamenhof sur ligne A ; nouvel itinéraire ligne D via l'avenue Victor Hugo ; prolongement des lignes C et D au Lidl voie de Montoux...).
- ⇒ La complémentarité avec le réseau Régional (correspondance, titres multimodaux).
- ⇒ La tarification solidaire selon le quotient familial.
- ⇒ Une billettique sans contact 100% digital.
- ⇒ Une e-boutique (boutique en ligne).

À venir

- ⇒ Le M-Ticket : achat d'un titre de transport dématérialisé sur smartphone.
- ⇒ Une application mobile regroupant tous les services du réseau.
- ⇒ L'installation de 2 écrans d'informations sur les quais à Terradou, avenue Wilson à Carpentras.





LES DATES CLÉS DE LA COMPÉTENCE TRANSPORT DE LA COVE

Depuis janvier 2003, la CoVe est compétente en matière de transports urbains sur son territoire que l'on appelle le PTU (Périmètre de Transport urbains).

Depuis cette date, le réseau Trans'CoVe n'a cessé d'évoluer et de s'adapter pour répondre aux besoins de mobilité pour tous.

2005 : Lancement de l'expérimentation du Transport à la Demande sur les secteurs Ventoux et Dentelles.

2006 : Le réseau Trans'CoVe passe à la vitesse supérieure :
- développement important du nombre de lignes, des points d'arrêts et des fréquences de passage sur le réseau urbain (Carpentras, Mazan, Sarrians).
- création d'une nouvelle ligne TAD (Monts de Vaucluse),
- mise en place de la « Navette » les vendredis matin sur Carpentras.

2007 : Lancement du TAD « Mont Ventoux nord ».

2008 : Intégration dans le réseau Trans'CoVe des lignes de transports scolaires et des lignes périurbaines desservant le territoire de la CoVe dans le cadre d'un transfert de compétence avec le Conseil Général de Vaucluse.

2013 : Expérimentation et lancement annuel de la Navette Ventoux en saison hivernale pour les vacances Hiver de la zone B.
Les premières mises en service étaient soumises à l'ouverture de la station du Mont Serein, depuis 2019 l'offre est inconditionnelle (neige ou pas).

2014 : Ouverture de l'agence Point Info Transport au PEM

2015 : Évolution du réseau dans sa structure actuelle pour l'accompagnement du retour du train en gare de Carpentras.

2020 : Mise à disposition d'un nouveau service d'information en temps réel sur le prochain horaire de passage

2021 : Expérimentation d'un bus électrique sur Carpentras pour la navette du marché et sur le trajet de la ligne D entre le Marché-gare et le Pôle Santé.

2022 : Arrêt du service de Transport à la demande (TàD) trop peu sollicité.

2023 : Mise en service de bus électriques sur les lignes urbaines.
Mise en place de la billettique (cartes sans contact).
Une e-boutique pour les abonnements et les carnets de 10 titres de transport.
Un « Club de partenaires Trans'CoVe » pour faire bénéficier de réductions.



Trans'CoVe est un réseau **certifié qualité de services**, et **engagé dans la préservation de l'environnement** (charte objectif CO₂, traitement des déchets internes, véhicules aux dernières normes environnementales...). C'est aussi un réseau engagé depuis janvier 2023 dans une démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises)



LE RÉSEAU TRANS'COVE EN CHIFFRES (chiffres 2022)

- **769 838 km commerciaux**
- **250 000 voyages commerciaux** (hors scolaires)
- **+ de 2 000 élèves/étudiants au quotidien en période scolaire**
- **4 lignes urbaines + 1 navette Marché**
- **6 lignes périurbaines**
- **38 véhicules** (Midibus, minibus, autocars et minicars)

8 bus électriques réguliers + 2 de réserve ;

28 autocars dont 4 de réserve.

Les véhicules de réserve permettent d'assurer la continuité de service en cas de pannes.

- **68 personnes** impliquées au quotidien pour le bon fonctionnement du réseau (dont 41 conducteurs/conductrices)

Tous les véhicules du réseau disposent de caméras de vidéosurveillance et d'un système de géolocalisation (permettant de suivre le temps d'attente avant l'arrivée du bus et améliorer l'information des usagers. Tous les véhicules sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ou malvoyants (plateformes, informations vocales, signal sonore...).

LA FRÉQUENTATION

La fréquentation escomptée est de 1 050 000 voyageurs/an dont près d'un tiers non scolaire (+11% par rapport à 2019)

- Fréquentation totale en 2019 : 951 000 passagers

En 2020 et 2021, le réseau de transport a subi comme partout les conséquences du Covid.

- **Fréquentation totale en 2022 : 922 000 passagers.**

La crise sanitaire passée, la fréquentation repart à la hausse, en évolution douce mais régulière.

LES TARIFS

VOYAGEURS REGULIERS

	TOUT PUBLIC	JEUNES - 26 ANS
PASS Mensuel	22 €	18 €
LIBERTÉ Annuel	150 €	120 €
PASS Scolaire	-	110 €
	+ 5 € le support carte PVC valable 5 ans	

VOYAGEURS OCCASIONNELS

1 Voyage	1 €
10 Voyages	8 € + 2 € le support valable 5 ans

GAMME SOLIDAIRE

PASS Mensuel	11 €
LIBERTÉ Annuel	75 €
PASS Scolaire	55 €
10 Voyages	4 € + 2 € le support

Pour qui ?

La GAMME SOLIDAIRE est valable pour tous les membres d'un même foyer dont le Quotient familial est inférieur à 710€

Pièces à fournir

- ✔ 1 photo d'identité pour les abonnements
- ✔ 1 photocopie de la carte d'identité
- ✔ 1 Attestation CAF de moins de 3 mois précisant le Quotient Familial
- ✔ 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois

Les formulaires d'inscription sont à remplir directement en agence commerciale ou disponibles en téléchargement sur transcove.com.



TITRES COMBINÉS TRANS'COVE

	MENSUEL	ANNUEL
+ bus ZOU !	44 €	398 €
+ Ter ZOU !	18 €	120 €
	↓ + prix abonnement TER	

TITRES COMBINÉS COVE + ZOU!

Bus ou Train, en achetant vos 2 titres simultanément, bénéficiez de **20% de réduction** sur chacun des titres.



Le « **Pass Zou ! études** » est accepté sur les lignes Trans'CoVe du lundi au vendredi en période scolaire entre 9h et 15h.

LES GRATUITÉS

- ✔ PASS Primaires
- ✔ PASS Scolaire solidaire+
- ✔ PASS Senior
- ✔ Billet Navette Marché
- ✔ Billet accompagnant PMR
- ✔ Billet enfant de moins de 5 ans

Où peut-on se procurer les PASS ou billets gratuits ?

Les billets sont délivrés par les conducteurs à bord des bus.
Les Pass sont délivrés exclusivement à l'agence commerciale (création) et prochainement sur la boutique en ligne (renouvellement).



L'ACCUEIL & L'INFORMATION DES USAGERS

OÙ ACHETER VOS TITRES DE TRANSPORT ?

- ▼ **À bord des bus**
(billets unitaires)
- ▼ **À l'agence commerciale**
(carnets de 10 voyages et abonnements)
- ▼ **Dans nos points de vente**
(carnets de 10 voyages plein tarif)
- ▼ **Au guichet SNCF pour les titres combinés COVE + ZOU ! TER**

Agence commerciale / Point Info Transport

270 avenue de la gare
84200 Carpentras

Tél. 04 84 99 50 10

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30,
le samedi de 9h à 12h.

Autres points de vente sur le territoire intercommunal

- Bédoin : Portail de l'olivier
- Beaumes-de-Venise : Presse des Dentelles
- Caromb - Tabac loto presse
- Carpentras : Maison de la presse ; centre social Villemarie
- Mazan : Librairie au Petit Prince
- Sarrians : Presse Musso
- Saint-Didier : Tabac presse SNC
- Vacqueyras : Entre ciel et terre

Les dépositaires sont des partenaires indispensables pour l'information, la promotion de l'offre et la vente des titres de transport.

Liste détaillée
(adresse, horaires, coordonnées)
sur www.transcove.com

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

La délégation de service public (DSP) concerne la gestion et l'exploitation du service de Transport public collectif de voyageurs sur 27 communes (le territoire de la CoVe + les communes de Sablet et de Séguret).

La délégation de service public a été renouvelée pour la période du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2030 à **Trans'Comtat**, délégataire déjà en charge de la gestion et de l'exploitation du réseau depuis 2015.

La CoVe (autorité délégante) et son délégataire (Trans'Comtat) s'associent pour des objectifs communs en matière de transport public :

- **La continuité de service**
- **La sécurité des usagers du réseau**
- **La qualité du service rendu**

Fonctionnement de la DSP

La CoVe exerce de façon exclusive les prérogatives qui relèvent de sa responsabilité à l'égard du service public délégué :

- Définition de la politique générale des transports (orientation et organisation)
- Choix concernant le service pour répondre au mieux aux besoins de déplacements des habitants
- Arrêt de la politique tarifaire sur la base des propositions du délégataire
- Contrôle la gestion du service délégué

Pour les décisions relevant des compétences des communes, notamment concernant la circulation générale, le stationnement ou tout autre mesure pouvant avoir des répercussions sur le fonctionnement du service public, l'autorité délégante consulte son délégataire pour ses conseils avisés en vue d'une décision commune Ville/CoVe/Délégataire.

De son côté le délégataire fournit l'ensemble des moyens humains, matériels et techniques nécessaires à l'exploitation du réseau Trans'CoVe. C'est aussi lui qui gère l'ensemble des relations avec les usagers.

Des rapports réguliers d'exécution du service délégué sont rendus chaque mois.

Coût de la DSP

Le coût de la délégation de service public s'élève à 4,5 millions d'euros.

Les ventes de titres aux usagers directement perçues par le délégataire (*soit environ 400 000 euros*) sont déjà déduites de cette somme.

CONTACTS PRESSE



Christelle ROLLIN
Responsable Communication
& évènementiel

christelle.rollin@lacove.fr

Tél. 04 90 67 61 27
07 64 39 08 68



Christelle CHAUVEL
Responsable marketing
chez Trans'Comtat

marketing@transcomtat.fr

Tél. 04 90 30 88 40
07 62 12 78 98



lacove.fr  



transcove.com 